

Décret

Générale

colonial

Décret n° 11-363-1927 Approbation du projet de budget de la Cote française des Somalis pour l'exercice 1927.

n° 11-363-1927

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
18 janvier 1927

Numéro JO
n° 363 du 01/02/1927

Date du numéro
1 février 1927

VISAS

Le Podciliert de la République française, Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies
Sur le rapport du Ministre des colonies,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est approuvé, pour l'exercice 1927, le budgel de la Côte française des Somalis, arrêté en receltes et en dé penses à la somme de 9.347.000 francs . Art. 2. — Le Ministre des colonies est chargé de l'exécution du présent décret.

Le Président du Conseil,Ministre des finances,Le Ministre des colonies.Léon PIERRIER.